

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS

<p>Le métier</p> <p>A partir du dossier technique d'exécution et du cahier des charges de l'opérateur, le technicien de réseaux de télécommunications est chargé de l'exécution et du bon déroulement techniques des travaux de construction, de modification, d'extension et de maintenance sur les réseaux de télécommunications.</p> <p>Les réseaux concernés mettent en œuvre deux technologies distinctes : les réseaux à technologie cuivre (réseau de nature électrique) et les réseaux optiques (lumière dans des fibres optiques).</p> <p>Le champ d'intervention du technicien couvre l'ensemble des réseaux, de l'origine des signaux dans les Nœuds de Raccordements, jusqu'au domicile des clients ou aux locaux des entreprises, en passant par les parties de transport, distribution et branchement des réseaux.</p> <p>Les travaux de construction, de modification et d'extension se réalisent généralement en équipe de quelques personnes, au sein de laquelle le technicien pilote les actions, il assure alors la fonction de chef d'équipe. Les travaux de maintenance peuvent être préventifs ou correctifs. Ils peuvent être réalisés seul par le technicien, quand la nature des travaux et les contraintes de sécurité le permettent.</p> <p>Le professionnel travaille en lien avec un bureau d'études, et sous la responsabilité d'un chargé d'affaires ou un conducteur de travaux.</p> <p>Le technicien réalise sur site les repérages et relevés avant, pendant et après les travaux (fiches d'occupation d'alvéoles, récolements, mesures).</p>	<p>Programme</p> <p>La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.</p> <p>Module 1. Encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications : préparation de chantiers - organisation des activités des installateurs - suivi de chantier - contrôle de la conformité techniques des travaux et vérification du respect des mesures de sécurité</p> <p>Module 2. Réaliser les travaux de production des réseaux cuivre : réalisation des travaux d'installation de réseaux de télécommunication cuivre - réalisation des travaux de raccordement de câbles et de dispositifs d'extrémité cuivre - réalisation des mesures, d'un dossier de recettage et des travaux de branchement de réseaux cuivre .</p> <p>Module 3. Réaliser les travaux de production des réseaux optiques : réalisation des travaux d'installation de réseaux de télécommunication optiques - réalisation des travaux de raccordement de câbles et de dispositifs d'extrémité optiques - réalisation des mesures, d'un dossier de recettage et des travaux de branchement de réseaux optiques.</p> <p>Module 4. Réaliser les travaux de maintenance des réseaux cuivre : réalisation de travaux de maintenance préventive et de maintenance corrective sur des réseaux cuivre.</p> <p>Module 5. Réaliser les travaux de maintenance des réseaux optiques : réalisation de travaux de maintenance préventive et de maintenance corrective sur des réseaux optiques.</p> <p>Période en entreprise (6 semaines).</p> <p>Session d'examen (1 semaine).</p>
<p>Prérequis</p> <p>Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de 1re scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées.</p> <p>Pour les personnes ayant un niveau BEP en électrotechnique, une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans les métiers de l'électronique et/ou des réseaux est requise.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>La validation des modules (4 CCP au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (BAC) Technicien Réseaux</p> <p>Evaluations en cours de formation (ECF)</p> <p>Evaluation des périodes de formation en entreprise</p> <p>Examen en fin de formation</p>
<p>Modalités d'admission et délais d'accès</p> <p>Réunion d'information ou rendez-vous individuel</p> <p>Dossier de candidature, tests écrits, entretien.</p> <p>Délais d'accès : 15 jours avant la date de démarrage</p>	<p>Nombre de participants</p> <p>12 à 15</p>
<p>Objectifs</p> <p>Être diplômé du Titre professionnel Niv IV (TP00471)</p> <p>Moyens et méthodes pédagogiques</p> <p>Enseignement techniques en restaurant d'application</p> <p>Enseignement technologique en salle de cours</p> <p>Individualisation des parcours</p> <p>Evaluations écrites et orales en cours de Formation (ECF) .</p> <p>Période en entreprise</p>	<p>Public</p> <p>Tout public répondant aux prérequis</p> <p>Validation</p> <p>Titre professionnel ministère du travail</p> <p>Niveau : IV</p> <p>Date de l'arrêté : 11/02/2019</p>
<p>Suite de parcours</p> <p>Accès direct au marché du travail</p>	<p>Durée</p> <p>910 heures en centre</p> <p>210 heures en entreprise</p>
<p>Contact</p> <p>VALAREP Dampierre Formation – 85 avenue de Denain 59300 Valenciennes</p> <p>Accès pour les personnes à mobilité réduite</p> <p>Mise en place d'une adaptation des moyens de la prestation</p>	<p>Tarif</p> <p>15,61 € / heure de formation en centre (14205,10 €)</p> <p>Formation gratuite, rémunérée (ASP ou AREF) et financée par le Conseil régional Hauts de France pour les demandeurs d'emploi</p>
<p>Dates et modalités de contact</p> <p>Du 05/09/2022 au 09/06/2023</p> <p>Réunions d'information : 06/07/2022 9h00 24/08/2022 9h00 30/08/2022 9h00</p> <p>Contact : Valarep Tel :03 27 21 58 58 Mail : valarep@valarep.fr</p>	<p>Résultats de la dernière session</p> <p>Formation sans antériorité</p>